

GROSSMUTTERLOCH

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Grossmutterloch
En bref	Dans les Gastlosen, découvrir le spectacle du Grossmutterloch, lorsque les rayons du soleil passent à travers une fissure créée dans la roche.
Descriptif de l'activité	En hiver, les Gastlosen sont la scène d'un spectacle surprenant. Le Grossmutterloch, littéralement <i>trou de la grand-mère</i> laisse passer les rayons du soleil à travers une fissure créée dans la roche, à l'image d'une boule de feu. Selon la légende, cette cavité qui traverse les Gastlosen est l'œuvre du diable. Fâché contre sa grand-mère, il la propulse au travers de la paroi montagneuse. Avec Véronique Borcard-Pury, accompagnatrice en montagne, partez sur la piste de l'astre solaire. Comme avec tout phénomène naturel, de nombreux paramètres entrent en compte. La chance devra donc être au rendez-vous, et rien n'est garanti, si ce n'est une magnifique randonnée ! Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.
Dates	Samedi 6 février 2027
Horaires	09h00 – 13h30
Lieux du rendez-vous	Départ du télésiège du Gastlosen Express, Abländschenstrasse, 1656 Jaun
Lieux de l'activité	Région des Gastlosen, chalet du Chli Sattel
Programme indicatif	Rendez-vous à 9h00 au départ du télésiège du Gastlosen Express Montée en télésiège (non compris dans le prix de la randonnée) Petite randonnée en raquettes à neige Observation du lever du soleil Pique-nique Retour au point de départ aux alentours de 13h30
Matériel à prendre avec soi	• Pique-nique • Raquettes à neige et bâtons en cas d'enneigement (possibilité de location à 12.-, à préciser lors de l'inscription) • Équipement de randonnée adapté aux conditions hivernales • Une boisson personnelle • Éventuellement une paire de jumelles
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 10 ans

Nombres (min. – max.)	Minimum 7 adultes – maximum 14 personnes
Niveau	Randonnée d'environ 5 km. Itinéraire facile/moyen, 235 m de dénivellée montée et descente.
Accessibilité universelle	La sortie n'est pas accessible à des personnes en situation de handicap
Autres informations	Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Lieu de rendez-vous : départ du télésiège du Gastlosen Express, arrêt de bus TPF <i>Jaun, Bergbahnen</i> à 2 minutes.
Horaires des transports publics	Aller Bulle – Jaun 07h47 – 08h27
	Retour Jaun – Bulle 13h31 – 14h13 Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch
Covoiturage	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base adulte	Dès 16 ans : CHF 50.00 (télésiège non compris)
Tarif de base enfant	De 10 à 15 ans : CHF 15.00 (télésiège non compris)
Pique-nique	En option : 15.- Un pique-nique composé de produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i> peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion. - 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale. *produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i>

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi
-------------	---

Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
Paieement	Le paiement se fait sur facture. Le délai de paiement est de 30 jours dès la réception de la facture. Aucun paiement n'est accepté sur place.
Annulation	En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité. En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité. Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées. Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente 
Assurances	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.